



PETITION DU PERSONNEL SOUS CCT INTERCOMMUNALE

à l'attention de la FIPEGS et les communes concernées.

Pour le maintien de la CCT Intercommunale et l'amélioration des conditions de travail.

A la fin juin, la Fédération des Institutions de la Petite enfance Genevoises suburbaines (FIPEGS) a dénoncé intégralement la convention collective de travail. La FIPEGS prévoit de graves atteintes aux droits existants du personnel par exemple : augmenter le temps de travail hebdomadaire à 42,5 heures, baisser de 50% à 25% la majoration salariale des 60 premières heures supplémentaires, réduire les salaires selon la conjoncture, supprimer la prime de 500CHF pour la naissance d'un enfant, baisser la prime d'ancienneté, péjorer les conditions d'une VAE, et d'autres. Ces attaques contre les conditions de travail sont inacceptables. De plus, la FIPEGS demande à revoir les normes d'encadrement en y incorporant les stagiaires et les apprenti-e-s. Cela entrainera une baisse de la qualité des crèches.

Au contraire, nous demandons une amélioration de la qualité et des conditions de travail. De plus, au lendemain de la Grève des Femmes*, Grève féministe, il est exigé une meilleure reconnaissance du travail des métiers féminisés comme ceux du secteur de la petite enfance.

Par conséquent, **le personnel soussigné demande :**

- **Aucune péjoration des conditions de travail et de salaire ;**
- **Aucune péjoration des normes d'encadrement ;**
- **Une reconnaissance du travail avec une amélioration de la CCT ;**
- **La mise en place d'une véritable politique de prévention et de protection de la personnalité et de l'intégrité ;**
- **Une augmentation et une stabilisation du personnel de remplacements ;**
- **La mise en œuvre du cahier de revendication de la grève des femmes*, la grève Féministe**

Il mandate le SSP, le SIT, l'AGEDE et l'ACIPEG pour négocier la CCT.

PRENOM	NOM	FONCTION	SIGNATURE

- Pétition à renvoyer, même partiellement remplie, à l'adresse suivante en courrier A :
Syndicat SIT-CP 3287-1211 Genève 11
ou
Syndicat SSP – 6 Terreaux-du-temple – 1201 Genève

Délai de retour : 13 novembre 2019

Tout le personnel peut signer une pétition, avec ou sans droit de vote
A faire circuler auprès de vos collègues. Merci.